MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX.

DLP 26 -11- 86080978



Avertissements® agricoles

Abonnement annuel : 140,00 F
à l'ordre Régisseur de Recettes D.R.A.F. du Nord

SERVICE REGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS
Cité Administrative - 59048 LILLE Cedex - Tél. (20) 52.00.25

STATION D'AVERTISSEMENTS
LABORATOIRE REGIONAL D'ANALYSES PHYTOSANITAIRES
Z.A.L. - Rue Roger-Salengro - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. (21) 28.27.27



CT

spécial grandes cultures

BULLETIN TECHNIQUE N° 27 du 4 NOVEMBRE 1986

FZ



Pour profiter des informations par MINITEL, appeler directement le n° 36.15 et faire le code EDIMX

CEREALES : pucerons

CEREALES

Pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante.

SITUATION :

Stade levée à début tallage.

- La plupart des parcelles bien levées au 20 octobre sont contaminées à des niveaux divers.
- Celles levées depuis, le sont très peu, le vol étant presque nul.
- Les champs traités à cette époque n'ont pas été recontaminés.
- Les tests de pouvoir virulifère sur vol des pucerons entre le 30 septembre et le 7 octobre ont montré l'absence de virus.

PRECONISATIONS :

- Parcelles bien levées au 20 octobre et non traitées à ce jour : observez attentivement et **TRAITEZ** dès constat de 15 % de plantes touchées.
- Parcelles levées depuis : dans l'ensemble très peu de risques toutefois faites une observation soignée.
- Les parcelles traitées autour du 20 octobre, **ne méritent pas de second traitement** pour l'instant.

P66

ISSN 0757-6595 - CPPAP n° 1824 AD - Imprimerie de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE -